



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090101

N/REF : 20/08/2025 8H49 C:000831 I:02266
V/REF : 00079859
V/Email reçu le Mercredi 20/08/2025 a 8H49

SEML HABITAT 06

**Nice Leader - Le Centaure
64/66 AV. V.GISCARD D'ESTAING
60200 NICE**

V/REF.IMM. 001

IMMEUBLE : LES PUGETS -001
127, RUE ALPHONSE DAUDET
LES PUGETS - BÂT H1 A H4
06700 ST LAURENT DU VAR

Saint-Jeannet, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: Accord Cadre-Lot 4-Plomberie

LOCALISATION : M LUCIEN GARCIA - ETAGE : -1 PORTE : 134 - TEL. : 06.41.42.76.13
MADAME BATTAGLIA 06.18.24.40.30 - AU DESSUS

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE - INFILTRATION AU PLAFAND CUISINE (COTÉ FENETRE)

Donneur d'ordre : Mme F. AGGOU +GET

LE 21/08/2025 A 09H30
CONSTATATIONS DU DÉGAT DES EAUX CHEZ M. GARCIA R-1
RECHERCHE DE FUITE IMPOSSIBLE CE JOUR CAR LA PERSONNE DU R0 N'EST PAS
PRÉSENTE CE JOUR.

LE 27/08/2025 A 08H00
M. LUCIEN GARCIA - SOUS-SOL, PORTE 134 : INFILTRATION CONSTATÉE AU MUR
ET AUTOUR DE LA FENETRE DE LA CUISINE, L'EAU S'ÉCOULANT PAR
INTERMITTENCE.
RDC, MME BATTAGLIA : VÉRIFICATION DANS LA CUISINE, TUYAU
APPARENT RAS ET TEST D'HUMIDITÉ DES MURS : 0 %. EXTÉRIEUR : TRACES
D'ÉCOULEMENT LE LONG DE LA FAÇADE SUR L'ISOLATION EXTÉRIEURE. ACCES TOIT
RÉALISÉ, RAS, LES DESCENTES EP ÉTANT SITUÉES A L'INTÉRIEUR. A SUIVRE :
VÉRIFIER L'ACCES AU NIVEAU DES APPARTEMENTS 139 ET 140 (2E ÉTAGE) OU
LOCALISER L'ORIGINE VIA LES TRACES SUR FAÇADES, OCCUPANTS ABSENTS ;
COORDINATION AVEC LE GARDIEN HICHAM SUR PLACE.

OBSERVATIONS	: CH	AB EMAIL en CC le 18/09/25 a 10H51 hamrani@habitat06.fr	
	CH	AB Email envoyé le 18/09/25 a 10H51 Mme F. AGGOU	+GET
	CH	AB Email envoyé le 10/09/25 a 09H07 M. H. AMRANI	+GET
	CH	AB Email envoyé le 10/09/25 a 09H04 Mme F. AGGOU	+GET
	LG	AB Email envoyé le 27/08/25 a 15H27 Mme F. AGGOU	+GET



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090101

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
3,00	PLS001-H(s) ouvrier	42,00	126,00
2,00	PLS011-Déplacement proche	19,00	38,00
TOTAL H.T.			164,00
T.V.A. a 10,00%			16,40
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>180,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN